



Polycompétence

Par Eze

Bonjour,

Je viens vers vous, car actuellement, mon entreprise nous fait faire de la polycompétence sans notre accord, après une formation de trois jours sur certains métiers, j'aimerais savoir si ils ont le droit, quels textes de lois autorise ce genre de pratique, devons nous pas avoir un avenant a notre contrat de travail ? merci

Par ESP

Bonjour

Merci d'être plus précis...

Que contient votre contrat de travail, qui pourrait empêcher votre employeur d'utiliser vos compétences pour diverses tâches ?